



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 8. MARS 1758.

De Varsovie le 8. Mars.

Les nouvelles de Kaminiec annoncent, que l'Envoyé de la Porte Ottomane est parti de Zwaniec le 20. du mois dernier pour se rendre dans cette Ville, ou nous l'attendons incessamment.

L'on assure que les Autrichiens ont repris Tropol. Or comme le detail nous est encore équivoque, nous attendrons l'ordinaire prochain pour en donner une relation circonstanciée.

Un Courier arrivé hier de Petersbourg a apporté des nouvelles importantes, qui ont rapport à l'affaire du Feld-Maréchal Apraxin: l'on ne diffère d'en faire part au Public que pour mieux l'informer des circonstances de cet événement singulier.

De Paris le 16. Fevrier.

Le Prince de Soubise est attendu ici

à chaque instant. Ce Prince, qui a dû avoir une entrevue avec le Comte de Clermont dans un endroit de sa route, ne fera à Versailles qu'un séjour peu considerable, & repartira bien-tôt, à ce qu'on assure, pour aller commander le Corps de Troupes Françoises destiné à passer en Bohême; mais on y ajoûte cette circonstance, qu'il aura sous ses ordres 4. Lieutenants-Généraux d'expérience, l'un desquels sera le Duc de Broglie. Ce Duc montre dans toutes les parties de l'Art-Militaire & du Commandement, une intelligence & une précision qui donnent lieu de s'attendre à lui voir acquérir une réputation des plus glorieuses. Chacun parle avec admiration, du succès de son expedition sur Breme, & de la sagesse avec laquelle il a su réprimer la fougue d'une populace insolente, qu'il a mieux aimé faire rentrer dans le devoir

par l'usage des voyes de la moderation , que par celles de la force, qui auroient pû être portées bien-loin pour peu que les Troupes eussent été maitresses de suivre leurs premiers mouvemens contre cette populace effrénée. Le Magistrat de *Breme* a su gré au Duc de Broglie de sa moderation: & toutes les lettres qui arrivent de la même Ville font connoître, que l'on est très-content d'y avoir les François.

Le Roi tint encore le 30. du mois dernier les Sceaux pour la 24. & dernière fois, Sa Majesté les ayant conférés à l'Abbé Comte de *Bernis*, en le décorant du Cordon Bleu le jour de la *Chandeleur*.

De Versailles, le 15. Fevrier.

M. de Groff, natif de Paris, Statuaire Academicien & Conseiller de S. A. S. Electorale de Baviere, connu par les chefs d'oeuvre, qu'il a produit en différentes Cours, & dont la Renommée a si souvent publié les perfections, vient de se signaler au centre des Beaux Arts, en présentant au Roi le Portait de S. M. en Sculpture, de grandeur naturelle en Buste. Cet ouvrage a été tellement admiré de toute la Cour, qu'on a avoué generalement, qu'il n'y avoit rien paru de plus beau en ce genre. Ce qui a frappé le plus les Experts, est, que cet habile homme a su donner une parfaite ressemblance, sans avoir eû de sceancès du Roi, n'ayant exigé pour tout avantage que l'agrement de fixer ce Monarque à la Chapelle & au grand Couvert. Les traits de ce grand Roi y sont tellement rapportés, que la Beauté, la Clémence, & la Magnanimité, semblent s'en disputer l'empire, sans eclipser en aucune maniere cette harmonie de charmes, qui lui assujettissent tous les coeurs.

De Londres le 13 Fevrier,

On attend ici de retour de *Coppenha-*

gue un Courier qui doit apporter la réponse de cette Cour sur quelques nouvelles propositions qui lui ont été faites. Le bruit répandu dans le public au sujet de l'engagement d'un Corps de Troupes *Suisses*, n'est considéré que comme une simple idée qui ne porte sur aucun fondement solide. Un autre bruit plus apparent, est celui de l'établissement d'un Acte du Parlement pour admettre dans la *Grande-Bretagne*, sans payer aucuns droits, ni impôtes, l'entrée du Bœuf, du Porc, du Beurre & du Suif d'*Irlande*, afin de procurer la diminution du prix de ces denrées, & de prévenir qu'elles ne soient exportées d'*Irlande* dans les Ports étrangers. On se flatte ici, que par les puissans renforts que l'on fait passer en *Amérique*, l'on prévendra les *François* dans les mesures qu'ils prennent pour la défense de l'*Ile-Royale*, & que l'on pourra exécuter avec succès l'entreprise que l'on se propose de former sur *Louisbourg*.

De Haye, le 18. Fevrier.

L'avis, que Mad. la Princesse Gouvernante a fait remettre au Comité Secret sur la reponse à faire au Mémoire du Colonel *York* touchant les Troupes *Françoises*, qui occupent actuellement les Villes d'*Ostende* & de *Nieuport*, porte en substance, qu'il seroit à représenter à la Cour Impériale, que le cas, dont il s'agit, n'a pas peu étonné les Etats Généraux; qu'il leur a paru étrange de voir ces Villes occupées par les *François*, sans qu'ils en aient été même prévenus, & comme une telle demarche est diametralement contraire aux Traités, L. H. P. pourroient requerir LL. MM. Imperiales de faire retirer ces Garnisons *Françoises*, & d'y faire rentrer de leurs propres Troupes, ce qui seroit beaucoup plus convenable. On ne sache pas, que jusqu'aujourd'hui les Etats-Généraux aient pris une résolution definitive sur cet

avis. M. le Marquis d'Affry en est informé. M. le Baron de Reischach a donné les assurances les plus positives, que sa Cour ne manquera pas de remplir entièrement les souhaits des Etats Generaux touchant les Capitaux de l'Of-Frise.

De Hambourg, le 16. Fevrier.

Les dernières nouvelles de la Pomeranie annonçoient les dispositions, que le Feld - Maréchal de *Lehwald*, malgré la rigueur de la saison, faisoit, pour réduire par un bombardement la Ville de Stralsund sous l'obéissance du Roi de Prusse avant qu'elle pût espérer du secours.

Depuis quelques jours, on s'amuse ici d'une pauvreté qui n'a pas l'ombre de vraisemblance, ou plutôt d'une espèce de Roman assez mal-fabrique: savoir, que le Prince *Iwan* a trouvé le moyen de se sauver de l'endroit où il étoit détenu; qu'il est arrivé à *Coppenhague* & qu'il s'y est adressé au Ministre de Prusse. Or, tout ce beau Roman & les circonstances dont on le revêt, n'ont d'autre fondement, que l'apparition d'un jeune étranger qu'on a vu arriver chez le Ministre de Prusse à *Coppenhague*, & à l'occasion duquel ceux qui aiment à chercher du mystère dans les choses les plus communes, ont trouvé à propos de donner carrière à leurs idées. Le Prince *Iwan* & le Prince son père ne quitteront pas aisément l'endroit où ils sont gardez. Tout ce que l'on peut dire comme très-certain, c'est qu'ils y sont traités avec la distinction & les égards dûs à leur rang; que l'on a donné au Prince *Iwan* une éducation convenable à sa naissance, & que l'espèce de captivité, où des raisons d'Etat obligent de les y tenir, est tempérée par tout ce

qui peut y apporter de l'adoucissement. C'est tout ce que l'on peut dire là - dessus, & il n'est point permis au vulgaire de pénétrer plus avant dans les mystères de ce genre.

Extrait d'une Lettre de *Gottingue*, en datte du 10. Fevrier.

„ On a publié dans quelques Gazettes étrangères, que cette Ville & son „ Université souffroient beaucoup de la „ part des Troupes Françoises. Il n'est „ malheureusement que trop vrai, que „ par-tout où regne la Guerre, les in- „ conveniens sont inséparables de ce fléau. „ Mais pour l'Université de *Gottingue*, „ elle jouit d'une tranquillité & d'un „ état favorable, dont bien d'autres Vil- „ les sont privées. La protection qu'elle „ obtint d'abord du Maréchal d'Etrées „ lui a été confirmée par le Maréchal de „ Richelieu & par le Baron de Lucé „ Intendant de l'Armée de France. „ Les Commandans particuliers sous les „ ordres desquels la Garnison s'est trou- „ vée, ont été très-attentifs à suivre les „ intentions de ces 2. Maréchaux, en- „ tre-autres le Marquis de la Perreufe „ Maréchal de Camp, qui régla la Ca- „ pitulation favorable en vertu de la- „ quelle les François furent reçus dans „ *Gottingue*. Elle a continué de jouir „ de ces mêmes avantages sous la pro- „ tection du Chevalier de Muy Lieute- „ nant - Général, & du Comte d'Orlick „ Maréchal de Camp, qui se plaisent à „ faire ressentir à cette Ville & à son „ Academie les effets de leur bienveil- „ lance. Les Muses sont parfaitement „ tranquilles sous leurs auspices. Ils „ savent, qu'elles aiment la paix. Ils „ les en font jouir au milieu du tumulte „ dont les armes retentissent dans le re- „ ste de cet Electorat: Car, de tels „ Chefs, à qui les Sciences ne sont pas „ moins familiares que l'exercice des ar-

mes, savent protéger les Muses, parce-
qu'ils ont appris à les aimer.

De Ratishonne le 17. Fevrier.

Quoi-que les dépenses pour l'Armée de l'Empire aient monté à la fin de l'année dernière, à la somme de 832. mille 343. florins, qui ont été délivrez en différens termes, la Diète a déjà pourvu aux moyens nécessaires de subvenir aux dépenses de cette année, qui vraisemblablement monteront à une somme plus considérable, à cause des mesures vigoureuses que l'on se propose de suivre.

Les lettres de très-bonne part annoncent, que la nuit du 18. au 19. Janvier sur le minuit, un Detachement d'Houffars Prussiens ayant à sa tête le Lieutenant Borowski du Regiment de Seydlitz se présenterent à la porte de M. le Marquis de Fraigne, à Zerbst, pour l'en arracher de vive force; une voiture attelée de 4. chevaux l'attendoit dans la rue, & un autre Detachement d'Houffars hors de la Ville. On s'étoit saisi des domestiques, auxquels on tenoit le pistolet sur la gorge, & l'on se mit en devoir d'enfoncer la porte. M. le Marquis de Fraigne, ne doutant pas qu'il n'eut affaire à des brigands & à des assassins, appella du secours par les fenêtres de son appartement, & se saisissant de ses pistolets il blessa un des Houffars à la tête. Il reçut lui même une blessure à la main d'un coup de sabre au travers de la porte. Le bruit ayant mis l'alarme dans le voisinage & dans toute la Ville, S. A. S. le Prince d'Anhalt-Zerbst envoya promptement du secours, & eut même la bonté de se transporter en personne à l'endroit où se passoit cette scène. M. le Marquis de Fraigne, après avoir soutenu pendant une heure entiere cet espede d'assaut, eût la satisfaction de n'ouvrir sa porte qu'au secours qui lui arrivoit. Pour lors l'Officier se nomma, & assura,

Les Gazettes Etrangères ont manqué cet Ordinaire.

qu'il avoit de ordres positifs du Roi son Maitrre d'en user comme il avoit fait: mais il n'en produisit aucun par écrit, & ne se voyant pas le plus fort, il consentit à se retirer & à donner par écrit la declaration suivante:

„Moi soussigné certifie être venu selon
„les ordres que j'ai reçu en bonne forme,
„pour me saisir de la personne de M.
„le Marquis de Fraigne; mais S. A. S.
„le Prince ayant fait représenter la neutralité du Territoire, & le dit Sieur
„Marquis n'étant point Officier François, mais à considérer comme un
„voyageur particulier, & S. A. S. l'ayant pris pour ces raisons sous sa Protection, je me suis desisté de mon entreprise par respect dû à S. A. S. & en consideration des dites circonstances. *A Zerbst le 18. Janvier 1758.*
„(Signé) de Barowski Lieutenant au
„Regiment de Seydlitz.

D' Inspruck. le 3. Fevrier.

Avant-hier, il passa ici 4. Compagnies des Houffars; Ce sont les Avant-Coureurs du Corps de Troupes, que l'Impératrice Reine retire de ses Etats en Italie, pour renforcer les Armées en Bohême.

De Francfort le 10 Fevrier.

Hier 1200 recrues pour l'Armée de S. M. I. & R. passerent par cette Ville venans des Pais-Bas Autrichiens, la plupart étoient pour l'Infanterie, & 150 pour les Dragons.

Après que plusieurs Cercles de l'Empire ont délibéré sur la façon d'arrangement pour l'entretien des Troupes de l'Empire, la résolution unanime a été, Que tous les Deputés des Cercles s'assembleroient à Nürimberg pour donner en amodiation l'entretien de l'Armée de l'Empire. Quelques-uns de ces Deputés sont déjà partis d'ici pour s'y rendre, & l'on se promet de ce nouvel arrangement une bonne issue en faveur de l'Empire.